

M. REID (Grenville) : Qui a été accusé de vol.

Plusieurs DEPUTES : A l'ordre.

M. REID (Grenville) : Ce nommé Lancôt, le député de Richelieu.

M. TALBOT : Monsieur l'Orateur, j'en appelle au règlement. L'honorable député a-t-il droit de désigner un membre de cette Chambre en disant le nommé Lancôt?

M. REID (Grenville) : J'ai retiré l'expression et j'ai ajouté l'honorable député de Richelieu. Je m'excuse de l'avoir désigné ainsi. L'honorable député de Richelieu a été accusé de vol par les députés qui ont pris par au débat. Tout le monde sait ce que c'est qu'un voleur.

Plusieurs DEPUTES : A l'ordre.

M. REID (Grenville) : Il a été accusé de vol et les orateurs de la droite n'ont pas nié l'accusation. On lui reproche de s'être approprié de la main-d'œuvre et des matériaux, avec l'intention de ne pas les payer.

Quelques DEPUTES : Oh! oh!

M. REID (Grenville) : Ceux qui ont parlé avant moi ont dit qu'il avait l'intention de ne jamais payer. Il suffit de connaître les relations qui existent entre le ministre de la Marine et des Pêcheries et le député de Richelieu, pour comprendre comment les choses se passent. Je ferai observer à l'honorable premier ministre que c'est toujours dans le département de la Marine que ces choses arrivent. J'ai été un des premiers à dire que ce département était la proie d'une bande de voleurs, et après l'enquête instruite par une commission royale, le premier ministre a presque été obligé d'avouer que j'avais raison. C'est alors qu'il nous annonça qu'il opérerait des changements et confierait l'administration de ce département à M. Brodeur qui ferait des réformes et saurait empêcher les abus.

Le ministre actuel a été nommé après que l'enquête eut constaté la présence de voleurs dans ce département. Il a continué à les protéger, et eux ont continué à recevoir des faveurs et à extorquer de l'argent au département.

Après que le ministre eut injustement profité de mon absence, nous avons demandé le dépôt de certaines pièces pour examiner ses dépenses, car il était parti d'Ottawa en compagnie du ministre des Finances; ils avaient voyagé sur le même train, ils avaient fait la traversée sur le même paquebot, pour aller en Angleterre et en revenir, et cependant les dépenses du ministre de la Marine et des Pêcheries

étaient trois ou quatre fois plus élevées que celles du ministre des Finances.

Personne n'a trouvé à redire aux dépenses du ministre des Finances. Nous savions tous que le ministre de la Marine et des Pêcheries, qui a évidemment décidé de me prendre à partie ce soir, et qui a chargé quelqu'un de m'attaquer, avait mis la main dans le coffre public et s'était approprié une certaine somme pour ses dépenses de voyage. Le très honorable premier ministre ne le niera pas. Je crois qu'il a eu en tout environ \$8,000 pour son voyage en Angleterre. Il avait pris cet argent avant de partir et revint au Canada en octobre ou novembre.

Le 8 janvier suivant, trois ou quatre mois plus tard, quand l'honorable député de Leeds (M. Taylor) demanda à quel chiffre s'élevaient ses dépenses de voyage, la réponse fut donnée, et sept ou huit jours après, le ministre de la Marine et des Pêcheries remboursait \$600 ou \$700 à l'Etat.

Cet argent aurait-il jamais été remboursé si la question n'avait pas été soulevée devant le comité des comptes publics? Non; le ministre l'aurait gardé et il l'aurait encore. Voilà ce qui c'est passé dans cette circonstance. Le député de Richelieu pouvait invoquer des précédents pour faire ce qu'il a fait.

Nous savons tous comment le département de la Marine et des Pêcheries est administré. Le ministre avait installé à Sorel une de ses créatures, comme pointeur, et quand ce fonctionnaire fut accusé d'avoir falsifié les bordereaux de paie, d'avoir volé le pays, d'avoir mis l'argent des contribuables dans sa poche, le ministre chargea une autre de ses créatures, un bon libéral, de faire une enquête qui démontra que cet employé était en effet un vulgaire escroc. Cela n'a pas empêché le ministre de lui donner de l'avancement, de lui payer un plus fort salaire et de lui confier un autre emploi à Québec.

L'hon. M. BRODEUR : De qui parlez-vous?

M. REID (Grenville) : De Roy. Vous le connaissez bien, puisque c'est vous qui l'avez nommé sachant que c'était un voleur.

Quelques DEPUTES : Oh! oh!

M. REID (Grenville) : Le ministre sait aussi qu'à Sorel on a volé des bouées sur les quais, pour les vendre comme du vieux fer. Le vol se pratique du haut en bas à Sorel, et le ministre ne fait rien pour mettre fin à cet état de choses. Ces vols se pratiquent avec l'assentiment du ministre.

M. l'ORATEUR : L'honorable député dépasse les bornes permises.

M. REID (Grenville) : Je maintiens que le ministre savait ce qui se passait, et je ne